

Le Séminaire de Développement Professionnel : un dispositif réflexif et intégrateur.

Agnès Sadzot*; **Mélanie Deum****; **Jean-Jacques Detraux*****; **Brigitte Lejeune***; **Gisèle Martinot°**; **Dominique Morsomme°**; **Christelle Maillart***

* Université de Liège (Belgique), Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Unité de Logopédie Clinique

** Université de Liège (Belgique), Institut de Formation et de Recherche de l'Enseignement Supérieur

*** Université de Liège (Belgique), Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Unité de Psychologie de la Personne Handicapée

° Université de Liège (Belgique), Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Unité de Logopédie de la Voix

A.Sadzot@ulg.ac.be, Melanie.Deum@ulg.ac.be, JJ.Detraux@ulg.ac.be,
Brigitte.Lejeune@ulg.ac.be, gisele.martinot@swing.be, Dominique.Morsomme@ulg.ac.be,
Christelle.Maillart@ulg.ac.be

Résumé

Le Séminaire de Développement Professionnel est un dispositif pédagogique, créé en 2009-2010 pour les étudiants du Master 1 en logopédie de l'Université de Liège. Ce cours se veut professionnalisant, basé sur l'itinéraire de formation propre à chaque apprenant. Il a pour objectif de développer la réflexivité de l'étudiant, en l'invitant à faire des ponts entre les différentes disciplines. Le cours se centre sur deux compétences, l'une clinique ("l'évaluation logopédique"), l'autre transversale ("la relation professionnelle"). Il comporte d'une part six séances collectives, organisées et encadrées par un groupe interdisciplinaire d'enseignants, d'autre part la réalisation par chaque étudiant d'un portfolio de développement professionnel. La présente communication se propose de présenter le dispositif de formation mis en œuvre, l'outil portfolio et son évaluation. Une analyse critique de ce dispositif basée sur les avis des apprenants apportera un éclairage réflexif à nos pratiques, au-delà de leur présentation.

Mots clés

Compétences, dispositif de formation, portfolio, professionnalisation, réflexivité.

1. Introduction

1.1 Contexte

Depuis 2007, les enseignants en logopédie de l'Université de Liège développent un projet "compétences". Celui-ci vise à introduire progressivement un changement de paradigme au niveau pédagogique, en passant d'un enseignement axé uniquement sur l'acquisition des connaissances à un enseignement visant également le développement de compétences professionnelles en précisant celles-ci et organisant le cursus pour permettre à l'étudiant de progresser dans la maîtrise de ces compétences. Un des objectifs prioritaires de cette démarche est d'augmenter l'adéquation entre la formation et les exigences du monde professionnel. Un état des lieux de la formation universitaire actuelle révèle qu'une de ses forces se situe au niveau des enseignements théoriques, dispensés par des professeurs titulaires d'un doctorat et exerçant une activité de recherche. La faiblesse principale du cursus se trouve plutôt au niveau de la formation clinique qui manque de dispositifs intégrateurs,

permettant de faire les liens entre la théorie et la pratique, et de préparer les étudiants à leur future pratique professionnelle.

Suite à ce constat, la création d'un référentiel de compétences professionnelles était une première étape indispensable au changement de paradigme (cf communication orale de Maillart et al. : "Elaboration d'un référentiel de compétence en logopédie/orthophonie" - T1-38). Le référentiel ainsi mis au point comprend 5 compétences, couvrant l'étendue des responsabilités professionnelles d'un logopède universitaire. Les trois premières décrivent l'action logopédique (compétences cliniques) : 1. *Assumer la responsabilité de la prévention, dans le domaine des troubles relevant du champ d'action du logopède (...)* 2. *Evaluer un patient (...)* 3. *Traiter un patient présentant un trouble relevant du champ d'action du logopède (...)*. Les deux autres compétences du référentiel sont omniprésentes dans tout acte logopédique (compétences transversales) : 4. *Etablir une relation professionnelle (...)* 5. *Rechercher l'expertise requise pour une pratique logopédique de qualité au service du patient et de la société (...)*. Le référentiel définit également les ressources à combiner et mobiliser pour mettre en œuvre une ou plusieurs compétences en situation réelle. Ces ressources réunissent des savoirs et savoir-faire, spécifiques à chacune des compétences. Les deux compétences transversales intègrent également des attitudes professionnelles.

Une nouvelle étape dans ce projet "compétences" consistait à mettre en place de nouveaux dispositifs pédagogiques. Dans ce cadre, un cours intitulé Séminaire de Développement Professionnel (en abrégé SDP) a été créé en 2009-2010. Il est destiné aux apprenants du Master 1 en logopédie. L'année de Master 1 est composée de cours théoriques (à hauteur de 60%), d'un stage et d'un séminaire d'accompagnement de stage (25%), et enfin de cours intégrateurs (15%). Le SDP fait partie de ces 15%, en tant que dispositif pédagogique intégrateur et participatif.

L'objectif poursuivi est de proposer un dispositif d'apprentissage innovant et professionnalisant, basé sur l'itinéraire de formation propre à chaque apprenant et visant au développement de la réflexivité et au décloisonnement des disciplines, tout cela autour d'une compétence clinique (l'évaluation logopédique) et d'une compétence transversale (la relation logopédique). Plus concrètement, le SDP vise à : 1. aider l'étudiant à devenir plus compétent en termes d'évaluation logopédique et de relation professionnelle (développement de compétences). 2. lui permettre de prendre conscience des apprentissages réalisés et de les documenter par des preuves adéquates puisées au sein de ses activités journalières, dans le but de permettre l'évaluation objective de son niveau de développement (auto-évaluation) 3. l'aider à identifier ses acquis et ses lacunes à partir de situations vécues pour ensuite définir de nouveaux objectifs de formation visant à les combler (auto-régulation) 4. le conduire à réfléchir sur ses propres actions, sur son rôle de futur professionnel dans le domaine de la logopédie et sur la façon dont il conçoit les différents aspects de cette profession, ceci pouvant l'aider à faire des choix adéquats lors de sa vie professionnelle future (réflexion).

1.2. Cadrage théorique

Dans le cadre de dispositifs de formation centrés sur le développement de compétences et axés sur le développement professionnel des étudiants, l'écriture réflexive s'avère être un outil porteur permettant à l'étudiant de s'auto-évaluer avec plus de justesse, grâce à l'apport de preuves notamment, et de mieux appréhender les multiples facettes de son identité

professionnelle au travers d'un discours propre dans lequel il se positionne (Deum & Vanhulle, 2008).

Le portfolio, tel un échafaudage, soutient la construction de la professionnalité, en permettant aux étudiants de faire le point sur leur niveau de maîtrise des compétences, de réguler éventuellement leurs besoins de formation, de réaliser le bilan de leurs apprentissages et de réfléchir à leur entrée toute proche dans le métier de logopède. Nous avons pour objectif que ces étudiants, pourvus d'un outil stimulant leur réflexivité, développent de nouveaux savoir-agir afin de répondre au mieux aux situations complexes et singulières qui jalonnent leur formation.

Nous percevons avant tout le portfolio comme un outil transversal d'intégration des ressources constitutives des compétences à visée collaborative. Il s'agit donc d'un outil à part entière dans la mesure où il médiatise le rapport de l'étudiant à des compétences qu'il acquiert au fur et à mesure de sa formation en lui permettant de tisser des liens entre ses cours, entre théorie et pratique, entre formation initiale et parcours professionnel.

Dans cette perspective, notre portfolio se définit au croisement :

- du *dossier d'apprentissage* de par la mise en évidence des forces et des faiblesses et sa finalité diagnostique (Farr & Tone, 1998) ainsi que la conscientisation des stratégies et des modalités d'apprentissage qu'il provoque (Huba et Freed, 2000) ;
- du *dossier professionnel* qui, grâce à une orientation réflexive forte, permet de mieux préparer l'entrée dans le métier et de conscientiser le degré d'expertise atteint ;
- du *dossier progressif* (Belair, 1999) par la démonstration de la progression dans les apprentissages et
- du *dossier d'évaluation* au travers de la participation de ce portfolio dans la note finale du séminaire de développement professionnel.

Sur ce dernier point, Tardif (2006, p. 255) soutient que « dans la perspective de l'évaluation des compétences, le portfolio comme source de données constitue une réelle valeur ajoutée par rapport aux autres outils disponibles à ce jour. Tout particulièrement, ce genre de dossier contient une série de preuves discutées par l'étudiant lui-même, quant à ses apprentissages, quant à leur étendue et quant à leur prolongement ». En effet, de par l'illustration des niveaux de compétence, le portfolio contribue à une évaluation authentique des apprentissages (Goupil, 1998) en permettant à l'étudiant d'y participer activement, en documentant aussi bien un processus de développement que des acquis, basée sur des expériences réelles d'apprentissage intégrant plusieurs disciplines et mettant en lumière les situations complexes au sein desquelles l'étudiant construit ses compétences.

C'est donc clairement dans une logique axée sur le développement des compétences, insufflée par l'équipe au travers de la création d'un nouveau référentiel notamment, que notre dispositif a été implanté avec le souci d'une part d'optimiser l'apprentissage des étudiants et, d'autre part, de contribuer à en faire des praticiens réflexifs.

2. Le Séminaire de Développement Professionnel

Le dispositif, géré en collégialité, vise à développer l'autonomie de l'apprenant, tout en lui prodiguant un cadre soutenant et motivant. Ainsi, il est demandé à chaque apprenant de réaliser un portfolio de développement professionnel. Tout au long de l'année, les apprenants

sont accompagnés dans la réalisation de ce portfolio au travers de six séances collectives, organisées et encadrées par un groupe interdisciplinaire d'enseignants. De plus, un forum d'échanges est mis à disposition des apprenants, via la plate-forme de cours en ligne de l'ULg (WebCT), afin de leur permettre d'obtenir rapidement des réponses à leurs questionnements, soit de la part des encadrants, soit de la part des autres apprenants.

2.1 Le portfolio

2.1.1 Contenu et organisation

Le portfolio comprend au minimum les 5 rubriques suivantes : 1. Mon parcours personnel 2. Mes représentations professionnelles 3. Mes compétences professionnelles 4. Mon stage 5. Ma boîte à outils. Les étudiants sont libres d'insérer des rubriques complémentaires. Un guide de rédaction est proposé aux étudiants contenant, en plus des échéances et des formalités rédactionnelles, une série de questions facilitant l'écriture. Le portfolio est réalisé sous forme électronique, via la plate-forme "Edu-Portfolio" (Karsenti, ...).

Parcours professionnel

Cette rubrique propose aux étudiants de réaliser leur autoportrait dans le cadre de leurs études en logopédie. Ils aborderont leurs études préalables au Master en logopédie (*Pourquoi ai-je choisi au départ les études de logopédie ? Quelles sont les formations professionnelles que j'ai déjà suivies ? Lors de mes études antérieures (secondaires et/ou supérieures), quelles étaient mes forces et mes lacunes ?*), les expériences personnelles – non scolaires – ayant eu un impact sur leur professionnalisation (*Quelles sont les formations que j'ai suivies en dehors de l'école et de l'université, et qui influencent ma professionnalisation ? En quoi suis-je influencé par ces formations ? Ai-je vécu des expériences personnelles qui influencent ma professionnalisation ou ma représentation du métier de logopède ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?*). Il leur sera également demandé de se définir en tant qu'étudiants (*Quels ont été mes centres d'intérêt tout au long de mes études ? Quels types de cours ai-je particulièrement appréciés ? Qu'est-ce qui me plaît dans les études de logopédie ? Dans quel(s) domaine(s) ai-je été, jusqu'à présent, le plus performant et pourquoi ? Quelles sont les situations que je trouve les plus propices à l'apprentissage ? Quel type d'apprenant suis-je ? De quoi ai-je besoin pour apprendre ? Dans quelles conditions est-ce que j'apprends le plus ?*) et en tant que stagiaires (*Quels sont mes buts au cours de ce stage ? Qu'est-ce que je me suis fixé – a priori – comme principaux objectifs ? Qu'est-ce que mon maître de stage semble attendre de moi ? Qu'est-ce que je souhaiterais découvrir au cours de ce stage ? Quelles sont mes attentes vis-à-vis de ce stage ? Qu'est-ce qui me plaît, et qu'est-ce qui me plaît moins, dans ma position de stagiaire ? Quelles sont les qualités que je possède et que je pense pouvoir mettre à profit au cours de ce stage ?*)

Représentations professionnelles

Cette rubrique contient les réflexions des étudiants quant aux représentations qu'ils ont de la profession de logopède. Il est bien sûr normal qu'elles évoluent avec le temps. Les étudiants sont donc invités à se rappeler les idées qu'ils avaient du métier avant de commencer leurs études. Ils peuvent ensuite faire le point sur leurs représentations actuelles, en les confrontant éventuellement avec celles d'autres étudiants. Enfin, nous leur demandons de dresser le portrait de leur "futur idéal" en tant que logopède au travers des questions suivantes : *Comment espérez-vous que la profession pourra évoluer ? Comment vous voyez-vous exercer dans l'avenir ? Quelles sont vos craintes et vos espoirs concernant le métier ?*

Compétences professionnelles

Cette rubrique est le cœur même du portfolio. Elle permet aux étudiants de réfléchir de façon approfondie aux compétences professionnelles travaillées dans le SDP. Dans un premier temps, les étudiants sont invités à consigner ici leurs *réflexions personnelles par rapport aux compétences et aux ressources du référentiel*, via la réalisation d'une carte conceptuelle, qui sera reprise et étoffée en milieu et en fin d'année. Ensuite, les étudiants vont devoir *s'auto-évaluer* de façon argumentée, au niveau de leurs compétences et ressources, et ce à différents moments de l'année, en illustrant ces auto-évaluations par des preuves à récolter et analyser. Les étudiants doivent également *déterminer les évènements déclencheurs de progrès* ou d'absence de progrès; il s'agit ici d'identifier les éléments contribuant positivement ou négativement au développement de leurs compétences en précisant ce qu'il s'est passé entre la période d'évaluation précédente et le moment actuel ayant eu un impact sur le développement des compétences. Enfin, cette rubrique invite les étudiants à proposer des pistes d'*auto-régulation*; en effet, l'auto-évaluation permise par le portfolio n'est pas une fin en soi : elle doit permettre aux étudiants de définir des stratégies d'amélioration de leurs compétences.

Stage

Cette rubrique permet aux étudiants de rassembler les documents liés à leurs stages. Elle ne sert pas à l'évaluation certificative et n'est donc pas obligatoire.

Boîte à outil

C'est dans cette partie du portfolio que les étudiants rassemblent les outils intéressants pour leur future pratique professionnelle (notes de cours, comptes-rendus de formation ou de conférences, adresses de sites internet utiles, titres de livres ou de revues intéressants, articles, ...). Cette rubrique ne sert pas à l'évaluation certificative et n'est donc pas obligatoire.

2.1.2 Evaluation certificative

Les encadrants n'évaluent pas l'ensemble du portfolio, mais un travail réflexif de synthèse, à réaliser en fin d'année, à partir du contenu global du portfolio. Il est demandé aux étudiants de réaliser un bilan retraçant l'évolution de leur développement professionnel, au niveau des compétences "évaluation logopédique" et "relation professionnelle". Ils réalisent ce bilan en sélectionnant les éléments les plus pertinents de leur portfolio et en présentant le tout de façon intégrée. Ce ne sont pas les compétences en soi qui sont évaluées mais davantage la réflexivité des étudiants sur leur développement professionnel. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- authenticité : personnalisation du contenu, réalisme des situations décrites, et sincérité des propos;
- lisibilité : convivialité du portfolio et facilité de lecture des différents documents;
- pertinence : adéquation des traces au niveau de maîtrise déclaré, intérêt des données fournies;
- rigueur : précision et exactitude des données scientifiques;
- style : orthographe, syntaxe, ...;
- capacité réflexive et esprit critique : objectivité, profondeur et justesse de l'analyse, mise à distance des affects, objectivation des évènements dans un questionnement au-delà de son propre vécu, recul par rapport à son développement professionnel.

2.2 Les séances

Tout au long de l'année, des séances collectives, au nombre de 6, sont organisées avec les étudiants. Ces séances poursuivent les objectifs suivants : développement de compétences professionnelles, auto-évaluation et auto-régulation, développement de la réflexivité sur ses

propres pratiques et sur la profession, aide à la réalisation du portfolio. De plus, ces séances servent souvent de point de départ à la rédaction de certaines rubriques du portfolio.

La séance d'introduction a pour objectif d'expliquer aux étudiants le déroulement de l'année par rapport au cours de Séminaire de Développement Professionnel. Après présentation des encadrants, les objectifs du cours sont évoqués, ainsi que la méthode et l'évaluation envisagées. Au niveau de la méthode, l'outil portfolio est longuement présenté, notamment via la projection d'une vidéo réalisée par une enseignante québécoise ayant utilisé le portfolio avec des étudiantes en logopédie (Evelyne Perras, Ecole d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal).

La deuxième séance est consacrée à la compétence "évaluer un patient". Dans un premier temps, les étudiants sont invités à s'auto-évaluer sur la compétence, ainsi que sur les 11 ressources (savoirs et savoir-faire) qui lui sont associées. Ensuite, les étudiants réalisent 11 tâches portant chacune sur une des ressources. Pour chacune de ces tâches, ils sont invités à évaluer leur performance. Cette activité a pour objectif de permettre aux étudiants de faire le point sur leurs forces et leurs lacunes, et d'auto-réguler leurs apprentissages (notamment en stage) pour progresser.

La troisième séance aborde la thématique des représentations professionnelles. En début de séance, chaque étudiant est invité à réfléchir individuellement à ses propres représentations de la profession de logopède, en répondant notamment aux questions suivantes : *Quelle est l'image que vous avez de la profession de logopède? Comment vous représentez-vous la personne qui l'exerce?* Les étudiants se rassemblent ensuite par groupes de 5, et échangent leurs avis, avec pour consigne de catégoriser les représentations professionnelles. Ensuite, les groupes se réunissent par 2 pour réaliser ensemble une carte conceptuelle reprenant les représentations professionnelles de chacun, de façon structurée (avec l'aide du programme CMAP Tools). Les encadrants passent alors dans les groupes pour aider les étudiants dans cette tâche et relancer les débats. Enfin, un rapporteur par groupe présente à l'ensemble de la classe la carte conceptuelle réalisée par son groupe. En toute fin de séance, après les nombreux débats, les encadrants explicitent le lien entre la séance qui vient d'être vécue et le portfolio. Chaque étudiant est ainsi invité à reprendre individuellement la carte conceptuelle de son groupe, et à la commenter par rapport à ses propres représentations actuelles. Par ailleurs, par rapport aux différents échanges ayant eu lieu, il est invité à rédiger une fiche sur sa vision d'un futur idéal en tant que logopède.

La quatrième séance suit le même canevas que la deuxième, en proposant bien évidemment de nouvelles tâches aux étudiants. En outre, les étudiants sont invités à résoudre un problème clinique faisant appel à la compétence "évaluer un patient" et à présenter leur travail sous forme d'une carte conceptuelle.

La cinquième séance aborde quant à elle la compétence "établir une relation professionnelle". Dans un premier temps, les étudiants travaillent par groupes de 10, avec un encadrant. Ils sont invités à visionner des jeux de rôles réalisés au préalable avec des étudiants volontaires, à partir de situations problématiques au niveau de la relation professionnelle. Après chaque vidéo, les étudiants sont invités à identifier le comportement problématique, à déterminer les conséquences du problème de relation sur les différents acteurs et enfin à imaginer comment la situation aurait pu se dérouler autrement. Dans un second temps, l'ensemble de la classe se réunit pour une brève mise en commun du travail réalisé en petits groupes et une présentation par un encadrant sur la relation professionnelle.

La sixième séance suit le même canevas que la séance 4, avec de nouvelles tâches proposées. Elle a pour objectif de permettre à l'étudiant de se situer par rapport à la compétence "évaluer un patient", et de faire le point sur les progrès réalisés tout au long de l'année par rapport à cette dernière.

3. Evaluation de l'efficience du dispositif

3.1 Méthodologie

En février 2009, une enquête a été menée auprès des 50 étudiants participant au cours. Un questionnaire en ligne a été créé dans le but de voir dans quelle mesure le SDP répondait aux objectifs fixés et de connaître les points positifs et négatifs du dispositif. Ce questionnaire a été complété par 26 étudiants, entre la séance 4 sur l'évaluation et la séance 5 sur la relation professionnelle.

3.2 Résultats

En ce qui concerne les objectifs du séminaire, les étudiants étaient invités à marquer leur accord avec le fait que le dispositif répondait ou non aux objectifs annoncés, en donnant un avis allant de 1 "pas du tout d'accord" à 4 "tout à fait d'accord". Les résultats nous montrent que les étudiants sont plutôt d'accord ($\mu=2.7$; $\sigma=0.66$) avec le fait que le dispositif mis en place (séances en présentiel et portfolio) permet de les amener à prendre conscience des apprentissages réalisés, en termes de compétences professionnelles, et à les documenter par des preuves adéquates puisées au sein de leurs activités journalières. Le cours leur permet de réaliser une évaluation objective de leur niveau de développement. Le portfolio est donc perçu principalement comme un outil d'auto-évaluation. Les étudiants donnent par contre un avis neutre ($\mu=2.5$; $\sigma=0.7$) par rapport à l'objectif d'auto-régulation. Ils estiment manquer de temps pour arriver à mettre en place des changements, consécutivement à leur auto-évaluation. Ils ne sont par contre pas d'accord avec le fait que le portfolio puisse servir de moteur à la réflexion ($\mu=2.2$; $\sigma=0.75$) ou encore d'outil pour consigner des documents utiles pour leur pratique professionnelle future ($\mu=1.85$; $\sigma=0.66$).

Au niveau des aspects positifs, les étudiants relèvent principalement que le SDP leur a permis de prendre conscience de leur niveau d'apprentissage et de réfléchir sur leur vision de la profession. Ils ont également apprécié le fait que le séminaire leur permette de confronter leur point de vue avec celui d'autres étudiants, mais aussi de professionnels. C'est principalement les séances collectives qui ont permis cet échange, notamment la séance consacrée aux représentations professionnelles et celle dédiée à la compétence "relation professionnelle".

Du côté des points négatifs, les étudiants relèvent majoritairement l'aspect chronophage du portfolio. Ils estiment également que trop de temps est consacré à l'auto-évaluation. Certains estiment même passer plus de temps à s'auto-évaluer qu'à se former et à progresser. De plus, l'auto-évaluation est parfois vécue difficilement dans le sens où elle exige de prendre conscience de ses lacunes. De plus, dans cette démarche d'auto-évaluation, la recherche de preuves (pour attester d'un certain niveau de développement) n'était pas toujours tâche facile.

4. Conclusion et perspectives

A la suite de l'analyse des résultats de l'enquête que nous avons menée auprès de 26 étudiants et en se basant sur divers constats mentionnés dans cet article, il nous semble important de définir quelques pistes de régulation afin de peaufiner davantage notre dispositif.

Premièrement, le portfolio apparaît essentiellement comme un outil d'autoévaluation mais fort peu comme un outil de travail. Une explication à ses résultats pourrait être le fait que le questionnaire ait été distribué en cours d'année. Les portfolios sont toujours en cours d'élaboration et toutes les séances n'ont pas encore eu lieu. Il est possible que les étudiants n'aient pas le recul nécessaire pour voir le dispositif comme un moteur à la réflexion ou une aide à l'auto-régulation. Il nous semblerait intéressant d'élargir l'utilisation du portfolio en créant des ponts avec d'autres cours que le SDP d'une part, et en l'articulant plus étroitement avec le dispositif des stages, d'autre part, tant en ce qui concerne l'acquisition des compétences que leur évaluation. Le fait d'ouvrir l'accès d'un même portfolio à d'autres cours pourrait également diminuer le côté chronophage de l'outil. En effet, l'utilisant dans plusieurs cours, ou à divers moments de leur formation (mémoire, stage, choix d'options, ...), les étudiants auraient la possibilité de valoriser leur investissement dans différents domaines.

Ensuite, nous pensons que l'accompagnement doit être renforcé afin de permettre aux étudiants de mieux tirer profit des lacunes qu'ils identifient dans leurs apprentissages. En effet, d'une part il reste difficile et délicat de mettre le doigt sur ses faiblesses et, d'autre part, les pistes de régulation ne sont pas toujours simples à imaginer et à mettre en œuvre. Ce type de démarche réflexive, avec les autoévaluations qu'elle comporte, fait partie intégrante de l'apprentissage et nous avons parfois tendance, sous couvert que l'on se situe dans un dispositif formatif et non certificatif, à penser qu'il est facile pour l'étudiant d'analyser ses pratiques afin d'en dresser le bilan. Afin de mieux accompagner les étudiants dans cette voie, nous pourrions créer des séminaires d'écriture, des moments d'échange autour des portfolios en l'état ou encore un coaching à la demande soit par un enseignant, un maître de stage ou par un pair sous forme de tutorat.

Enfin, il nous reste à insuffler un tournant sur le plan des représentations à propos de l'évaluation. Pour certains étudiants, le temps passé dans des démarches auto-évaluatives est du temps perdu pour la formation. Le diagnostic posé par l'évaluation en termes d'identification des acquis et de proposition de pistes de régulation concernant les faiblesses ne semble pas faire partir intégrante du dispositif d'apprentissage. Or, pour nous, cette évaluation est centrale et représente un réel enjeu si nous souhaitons former des logopèdes autonomes, capables d'objectiver leurs compétences et de s'autoréguler avec justesse et pertinence.

Au terme de cette année d'expérimentation du SDP, nous retiendrons principalement la nécessité d'associer l'utilisation de l'outil portfolio avec des dispositifs à visée socio-constructiviste, impliquant fortement l'étudiant dans ses apprentissages mais également dans son évaluation. De tels dispositifs aideront l'apprenant à développer ses compétences et à construire son identité professionnelle.

Bibliographie

Belair, L. (1999). *L'évaluation dans l'école. Nouvelles pratiques*. Issy-les-Moulineaux. Editions sociales françaises.

Deum, M., & Vanhulle, S. (2008). *Portfolio et démarches socio-réflexives en enseignement et formation*. Cahier de la section des sciences de l'éducation n°116. Pratiques Théorie. Genève.

Farr, R., & Tone, B. (1998). *Le portfolio au service de l'apprentissage et de l'évaluation*. Quebec: Chenelière.

Goupil, G. (1998). *Portfolios et dossiers d'apprentissage*. Montréal: Chenelière.

Karsenti, T. *Eduportfolio*. Université de Montréal. Disponible 23 mars 2010 : <http://eduportfolio.org/>

Perras, E. (2005). *Le portfolio : un outil d'apprentissage et d'évaluation*. Fichier vidéo. Centre d'études et de formation en enseignement supérieur. Université de Montréal.

Tardif, J. (2006). *L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement*. Montréal: Chenelière.

Huba, M., & Freed, J. (2000). *Learner-Centered Assessment on College Campuses. Shifting the Focus from Teaching to Learning*. Allun and Bacon. Boston.